

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE DU 16 JUILLET 2019

Le 16 juillet 2019, le conseil municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Joëlle TARLET, Maire. La séance est ouverte à 19 h 10. Monsieur Jean-Pierre DICONNE arrive en cours de séance, Monsieur Tewfik EL MANFALOUTI excusé donne pouvoir à Monsieur Denis DESIRE. Madame Annie SKUZINSKI est secrétaire de séance.

Le PV du 18 juin 2019 est adopté à l'unanimité.

Le Conseil municipal décide de conclure dès septembre 2019 un contrat d'apprentissage conformément au tableau suivant :

Service	Nombre de postes	Diplôme préparé	Durée de la formation
Service technique	1	CAPa Jardinier paysagiste	2 ans

Le Conseil municipal donne son accord à la contribution communale d'un montant estimatif de 6 416 € TTC qui pourrait être diminuée de l'aide du SYDESL de 50 %, soit 3 208 € pour l'enfouissement du réseau Télécom de la rue Eugène Regenot.

Le Conseil municipal approuve le montant prévisionnel de 19 678 € TTC à la charge de la commune pour la réalisation d'un bassin de rétention/restitution Impasse Champagne et sollicite une aide du Conseil Régional, du Conseil Départemental et du Grand Chalon au taux le plus élevé pour la construction de cet ouvrage.

Le Conseil Municipal décide que la création d'un emploi d'adjoint technique pour accroissement temporaire d'activité initialement prévue le 1^{er} juillet est différée au 13 septembre 2019.

Séance levée à 20h45

Le Maire,

Joëlle TARLET